



**Denis Monnoyeur,
Président**

... 1) Le Grenelle de l'Environnement a-t-il changé la vision de votre entreprise sur le développement durable ?

En fait, Aprolis n'a pas attendu le Grenelle de l'Environnement pour s'intéresser au développement durable. Depuis maintenant un an et demi, l'ensemble des sociétés du Groupe Monnoyeur a signé le Pacte Mondial des Nations Unies. Ce pacte, promu par l'ancien Président de la République française, Monsieur Jacques Chirac, affirme la volonté du Groupe à «embrasser, promouvoir et faire respecter» tout un ensemble de valeurs fondamentales dans le domaine de droits de l'homme, des normes de travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Les ressources naturelles de notre planète n'étant pas inépuisables, nous contribuons à travers des gestes simples à satisfaire nos besoins présents mais sans compromettre les générations futures à pouvoir répondre à leurs propres besoins.

... 2) Quelle est votre politique en matière de développement durable ? Donnez des exemples concrets.

Notre politique en matière de développement durable suit cinq axes de travail :

- Responsabilisation des acteurs de l'entreprise dans le choix de nos fournisseurs de biens et de prestations qui nous garantissent un engagement de leur part sur le respect des droits fondamentaux de l'homme et la mise en place de solution éco-responsables.
- Recherche permanente de produits les moins polluants en substitution de substances existantes.
- Tri de nos déchets à travers des filières reconnues pour les huiles, filtres, pneus, ferrailles,
- Réduction d'émission de gaz toxique par la mise en place de filtres à particules sur nos chariots et gestion des temps de fonctionnement moteur.
- Optimisation des flux logistique pour l'acheminement des pièces de rechanges sur nos différents sites (agences, clients, techniciens).

... 3) Quels efforts votre secteur, selon vous, devrait-il consentir pour aller plus loin ?

Dans le domaine de la Manutention et de La Logistique, il y a certainement des efforts à faire en matière de développement durable :

- Améliorer nos conditionnements de Pièces de Rechange afin de les optimiser et ainsi réduire nos consommables (palettes, cartons, films plastique).
- Impliquer et responsabiliser nos salariés sur la consommation d'eau et les économies d'énergie.
- Rechercher de nouvelles filières pour les traitements des déchets électriques.
- Développer les « critères » environnementaux comme un élément déterminant dans le choix des chariots de manutention par/pour nos clients et fournisseurs.